



**ASSURER UNE ÉCONOMIE FORTE –
PROMOUVOIR LES ENTREPRISES MEMBRES**

La Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) souhaite pour Genève une prospérité durable, fondée sur des bases saines, impliquant notamment un tissu économique diversifié. Pour cela, il est nécessaire que les entreprises, quelles que soient leur taille ou leur nature, trouvent dans le canton un cadre favorable à l'exercice de leur activité.

MISSIONS

La Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) a pour objectif d'assurer une économie forte, permettant aux acteurs qui constituent le tissu économique local d'exercer leur activité de manière pérenne. Pour ce faire, son action se décline en quatre missions :

1. **améliorer** les conditions cadre de l'économie ;
2. **promouvoir** ses membres par la mise en relation d'affaires ;
3. **fournir** des services aux entreprises ;
4. **informer** et documenter ses membres.

LES CONDITIONS NÉCESSAIRES À LA VIE DES ENTREPRISES

La CCIG concentre son action sur quatre aspects constitutifs de l'attractivité de Genève pour les entreprises, les **conditions cadre** :

1. l'aménagement : les entreprises ont besoin de locaux à des coûts acceptables dans des zones bien équipées, tandis que le canton doit pouvoir loger une plus grande part de sa population active ;
2. l'énergie : sa disponibilité et son coût jouent un rôle majeur dans la capacité concurrentielle des entreprises, en particulier dans l'industrie ;
3. la mobilité : indispensable aux échanges, son rôle est capital.
De mauvaises conditions de circulation engendrent des surcoûts, tant pour les entreprises que pour les individus ;
4. la fiscalité : une fiscalité compétitive, tant des personnes physiques que morales, encourage l'audace économique ; avec des ressources financières disponibles, les entreprises investissent et créent de l'emploi.



DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DES ENTREPRISES

Indépendante des autorités politiques, la CCIG fait entendre la voix des entreprises en prenant position, par exemple lors de consultations législatives cantonales et fédérales et à l'occasion de campagnes de votation. Elle est également force de proposition, en élaborant des projets de loi sur l'une ou l'autre des conditions cadre.

En matière d'**aménagement**, la Chambre a participé à l'élaboration et à la révision du Plan directeur cantonal, défendant le concept d'une ville dense autour de transports publics structurants et efficaces.

Dans le domaine de l'**énergie**, son action a permis de rendre la loi cantonale genevoise sur l'énergie plus favorable aux entreprises, en particulier industrielles.

En matière de **mobilité**, la CCIG a mené campagne, avec succès, pour la Traversée du Lac.

Enfin, s'agissant de la **fiscalité**, la Chambre publie régulièrement des brochures thématiques vulgarisant les enjeux de la fiscalité pour l'économie genevoise. Celles-ci ont soutenu les actions de la CCIG en faveur d'une réduction de la fiscalité (personnes physiques) et pour réformer la fiscalité des entreprises (personnes morales).

Présente au sein de nombreuses commissions extra-parlementaires ou tripartites et de groupes de travail, la CCIG œuvre – sur le long terme – à divers **projets** d'envergure, tels que Praille-Acacias-Vernets, le Grand Genève, le développement des éco-parcs industriels, la Traversée du lac, la stratégie énergétique suisse ou encore la fiscalité des entreprises (statuts fiscaux cantonaux).



PROMOUVOIR SES MEMBRES

Pour assurer la promotion des entreprises membres, la CCIG favorise la mise en relation d'affaires au travers de diverses manifestations qui sont autant d'occasions de faire du **réseautage** de qualité. Il s'agit principalement des événements suivants :

- **Événement économique**, grand rassemblement annuel de l'économie genevoise pendant lequel la Chambre décerne, avec l'Etat de Genève et l'Office de Promotion des Industries et des Technologies (OPI), le «Prix de l'économie genevoise» et le «Prix de l'innovation» ;
- **Dîner annuel** de la Chambre, précédé de l'Assemblée générale ;
- Le **7h30 de la Chambre** et **Pitch@CCIG**, rendez-vous bimensuels, en alternance, où des membres de la CCIG présentent leur entreprise en 2 minutes ;
- **séminaires** thématiques.

En outre, la rubrique **Nouvelles des membres** du site de la CCIG permet aux membres de partager l'actualité de leur entreprise.

FOURNIR DES SERVICES

Par délégation de compétences de l'administration fédérale des douanes, la Chambre :

- **légalise** les documents d'exportation ;
- émet les **certificats** d'origine et les certificats CITES.

Elle délivre également les **carnets ATA** et CPD (passeports pour marchandises) et conseille les membres qui souhaitent se développer à l'international. Dans ce but, elle co-organise régulièrement des délégations économiques à l'étranger.



Enfin, elle offre d'autres **prestations** destinées à faciliter la vie des entreprises :

- PME Connect, «guichet» de premier conseil et d'orientation sur quelques grandes thématiques liées à la gestion d'entreprise ;
- renseignements commerciaux, informations sur les formalités et tarifs douaniers ;
- administration d'arbitrages et de médiations commerciales ;
- vente de fichiers d'adresses.

INFORMER ET DOCUMENTER

La CCIG informe ses membres et, plus généralement, le public de tous les dossiers affectant l'économie, au travers des publications suivantes :

- **CCIGinfo**, mensuel d'information ;
- **e-ccig**, newsletter électronique hebdomadaire ;
- **site internet www.ccig.ch**.

Elle réalise deux fois l'an une **Enquête conjoncturelle** par secteur d'activité et co-édite, avec la Banque cantonale de Genève, une **étude approfondie** sur un secteur spécifique de l'économie genevoise ou régionale. Enfin, elle rédige à intervalles réguliers une brochure analytique sur la fiscalité genevoise.

Toutes les prises de position de la Chambre peuvent être consultées sur son site web.



UN RÉSEAU PUISSANT

Avec plus de 2500 entreprises membres, de toutes tailles et tous secteurs, la CCIG rassemble près de 130 000 emplois dans le canton. Association de droit privé, fondée en 1865 – ce qui en fait la troisième plus ancienne Chambre de commerce de Suisse –, la CCIG est indépendante de l'Etat. Son autonomie et sa représentativité en font le porte-parole de l'économie face aux autorités publiques.



POUR TOUT COMPLÉMENT D'INFORMATION

Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève
 4, boulevard du Théâtre | 1204 Genève
 Case postale 5039 | 1211 Genève 11
 Tél. +41 (0)22 819 91 11 | Fax +41 (0)22 819 91 00

www.ccig.ch

